

Index AI : PRE01/647/2011
27 December 2011

Azerbaïdjan. Un jeune militant a été libéré

Nous nous réjouissons de la libération du jeune militant Jabbar Savalan, 20 ans, mais appelons les autorités azerbaïdjanaises à relâcher 16 autres prisonniers d'opinion incarcérés en avril dans le cadre d'une série de manifestations pacifiques, a déclaré Amnesty International mardi 27 décembre.

Jabbar Savalan a été remis en liberté dans la soirée du 26 décembre après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle.

« La libération d'un prisonnier d'opinion est toujours l'occasion de se réjouir, mais il importe que la condamnation de Jabbar Savalan soit annulée et que sa réputation soit rétablie, a déclaré John Dalhuisen, directeur adjoint du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Cette libération est une première mesure importante ; toutefois, 16 autres prisonniers d'opinion, eux aussi placés en détention lors des manifestations du printemps, croupissent toujours derrière les barreaux. Au nom de la justice en Azerbaïdjan, ils doivent absolument être libérés. »

Le cas de Jabbar Savalan figurait dans le Marathon des lettres annuel d'Amnesty International, en décembre, au cours duquel des centaines de milliers de personnes dans plus de 80 pays sont passées à l'action pour demander que les droits des populations soient respectés. Plus d'un million d'appels ont été lancés en faveur de la libération de Jabbar Savalan dans le cadre de ce Marathon des signatures 2011.

« Je suis heureux de retrouver mes amis. Je me sens bien maintenant que je peux passer du temps avec eux et avec ma famille, a déclaré Jabbar Savalan à Amnesty International lors de sa libération.

« Amnesty International symbolise les droits humains et la liberté, pas seulement en Azerbaïdjan, mais partout dans le monde. Je suis reconnaissant pour tous les efforts déployés par votre organisation et d'autres mouvements, qui se battent pour la liberté en Azerbaïdjan. »

Jabbar Savalan a été arrêté et accusé de détention de stupéfiants le 5 février, alors qu'il avait utilisé Facebook la veille pour appeler à manifester contre le gouvernement en s'inspirant des mouvements en Égypte. Il a été déclaré coupable malgré une analyse sanguine prouvant qu'il n'avait pas consommé de drogue. Sa condamnation se fondait principalement sur des « aveux » extorqués sous la contrainte alors qu'il s'était vu refuser d'entrer en contact avec un avocat.

En mars et avril, des centaines de manifestants sont descendus dans les rues pour protester contre la corruption au sein du gouvernement et réclamer des élections équitables et le respect des droits fondamentaux.

Dans son rapport publié en novembre, sous le titre [*The spring that never blossomed: Freedoms suppressed in Azerbaijan*](#), Amnesty International relate que des centaines de manifestants ont été interpellés, dont 17, qui avaient selon certaines informations orchestré les rassemblements ou appelé à manifester, ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement à l'issue de procès iniques.

Jabbar Savalan a assuré à Amnesty International que son arrestation n'avait fait que renforcer sa détermination à lutter pour les droits fondamentaux que les autorités azerbaïdjanaises lui confisquent.

« Ce ne sont pas les incarcérations ni les sanctions qui vont nous dissuader d'agir. Ils peuvent nous arrêter, mais pas nous briser. La liberté de parole est notre droit, comme pour chaque citoyen dans le monde. Nous poursuivrons notre combat », a déclaré Jabbar Savalan.

En mai 2012, le monde braquera ses projecteurs sur l'Azerbaïdjan, qui accueillera le concours Eurovision de la chanson. Les militants azerbaïdjanais, avec l'appui d'Amnesty International, saisiront cette occasion de porter à l'attention du monde entier les atteintes aux droits humains imputables aux autorités du pays.